

L'esprit d'un pèlerinage à Rome lors d'une Année sainte

Depuis Boniface VIII, les Papes n'ont cessé de rappeler l'esprit qui doit animer les pèlerins en visite à Rome pendant l'Année Sainte.

Publié le 26 décembre 2024 · 4 min de lecture



Depuis Boniface VIII, les Papes n'ont cessé de rappeler dans leur bulle d'indiction l'esprit qui doit animer les pèlerins en visite à Rome pendant l'Année Sainte.

Dans la bulle de promulgation du Jubilé universel de **l'Année Sainte 1900**, le Pape Léon XIII écrit :

« Rome, ô fils bien-aimés, vous invite avec amour à venir à elle, tous tant que vous êtes et où que vous soyez et à qui il est possible de la visiter. Mais il convient que, dans ce temps sacré, un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne séjourne à Rome qu'avec la foi

chrétienne pour compagne. Il faut qu'il renonce au spectacle intempestif des choses légères et profanes pour diriger plutôt son esprit vers ce qui peut inspirer la religion et la piété. Et ce qui pourra surtout lui inspirer ces sentiments, ce sera de considérer le caractère naturel de cette cité et la marque divine qui lui a été imprimée. Entre toutes les villes de la terre, Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, a choisi la seule ville de Rome pour une mission plus élevée et plus qu'humaine, et il se l'est consacrée. C'est là qu'il a établi, après une longue et mystérieuse préparation, le siège de son empire ; c'est là qu'il a ordonné que s'élèverait, durant la perpétuité des temps, le trône de son Vicaire... »

En 1925, Pie XI écrit :

« A Rome aussi, votre piété trouvera un accès facile aux antiques Catacombes, aux tombeaux des Princes des Apôtres, aux châsses contenant les reliques des plus glorieux martyrs ; ici, il vous sera loisible de visiter les temples élevés par les siècles en l'honneur de Dieu et des saints, chefs-d'œuvre de magnificence et d'art que l'univers a toujours admirés et qu'il admirera à jamais. Ces monuments de la religion chrétienne, c'est pieusement, c'est en priant qu'il convient de les visiter ; à Rome, en effet, vous ne devez point vous comporter comme des touristes ou des hôtes ordinaires. Bien au contraire, vous éviterez toutes les distractions profanes ; vous serez toujours imprégnés de l'esprit de pénitence, tant abhorré du naturalisme contemporain ; vous distinguant principalement par la modestie dans le regard, la démarche et le vêtement ; vous n'aurez en toute votre conduite que le souci de vos intérêts spirituels ».

Pie XII, pour l'Année Sainte de 1950, rappelle l'esprit de piété qui doit animer les pèlerins :

« Nous vous invitons paternellement à vous rendre à Rome très nombreux durant le cours de l'Année Sainte. Nous disons à Rome, qui pour les chrétiens de toutes nations est comme une seconde patrie. (...) Dans la splendeur des basiliques, dans la beauté des liturgies solennelles, dans la pénombre des antiques cimetières chrétiens près des insignes reliques des saints, vous respirerez une atmosphère de sainteté, de paix et d'universalité, qui procurera à votre vie un profond renouvellement chrétien. (...) Chers fils, des pèlerinages de cette sorte ne doivent pas être entrepris à la façon de ceux qui ont coutume de voyager pour leur plaisir, mais avec ce grand esprit de piété qui, dans les siècles précédents, se remarquait chez les fidèles de toutes classes et de toutes races, ayant su, pour atteindre Rome même à pied, surmonter les obstacles de la route, dans le but d'effacer leurs péchés par les larmes de la pénitence et d'implorer de Dieu le pardon et la paix ».

Source : Bulletin Le Sainte Anne, juillet-août 1999, p. 3

